



**PRÉFET
DE LA LOIRE**

**Liberté
Égalité
Fraternité**

Préfet de la Loire

dossier n° DP 042 147 24 M0026

date de dépôt : **29 janvier 2024**

demandeur : **PREFECTURE** représentée par

Mme VARAGNAT Estelle

pour : **remplacement des volets du 1er étage,
côté parc**

adresse terrain : **14 Place de la Préfecture
Montbrison (42600)**

**ARRÊTÉ
de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État**

Le préfet de la Loire,

Vu le décret du 11 janvier 2023 nommant Monsieur Alexandre ROCHATTE, préfet de la Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral N° 2024-012 du 20/02/2024 portant délégation de signature à Madame Cécile BRENNE, Directrice par intérim de la Direction Départementale des Territoires de la Loire ;

Vu l'arrêté préfectoral DT 2024-0107 du 26/02/2024 portant subdélégation de signature à Monsieur Jean-Yves CHAMBERT, responsable de la cellule autorisations ADS ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu le Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi) approuvé en conseil communautaire le 13 décembre 2022 et notamment la zone Up1 ;

Vu la déclaration préalable présentée le 29 janvier 2024 par la PREFECTURE représentée par Mme VARAGNAT Estelle demeurant 2 rue Charles de Gaulle, Saint-Étienne (42000) ;

Vu l'avis favorable de l'Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de la Loire en date du 09/02/2024 ;

Vu la date d'affichage en mairie du 29/01/2024 de l'avis de dépôt de la demande d'autorisation d'urbanisme ;

Vu l'avis favorable du maire en date du 06/02/2024 ;

ARRÊTE

Article unique

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Saint-Etienne, le 18/03/2024,

Pour le préfet et par délégation
la Directrice par intérim de la
Direction Départementale des Territoires
et par subdélégation,

Le responsable de la Cellule ADS,

Jean-Yves CHAMBERT,

La présente décision peut faire l'objet d'un recours contentieux devant le tribunal administratif territorialement compétent dans le délai de deux mois à compter de la date de sa notification. Ce recours peut être effectué au moyen de l'application informatique "Télérecours citoyens" accessible par le site internet www.telerecours.fr.